



INSTANCE DE PROXIMITÉ

BRETAGNE AOÛT 2025

Vos représentants de proximité :

CFDT : David Mérieux
Anne Arvor
Olivier Mélinand

CGT : Gwendal Poiron

SUD : Chloé Tempereau

Direction : Michel DUMORET (directeur régional), Marie PRESCHOUX (responsable des ressources humaines).

Invités :

Sylvie MARC-MALLET (responsable de communication interne),
Morgane ESNAULT (intervenante des ressources humaines),
Sophie GUILLIN (déléguée antenne et contenu),
Pacôme LE MAT (rédacteur-en-chef),
Antony MASTEAU (coordinateur numérique),
François GASCOIN (responsable d'exploitation),
Bastien GALLAIS (responsable immobilier et moyen généraux)
Régis METAIS (responsable de pool des équipes légères du réseau – en visio),



SOMMAIRE DU COMPTE-RENDU D'AOUT 2025

POINT 1 : ORGANISATION ET PLANIFICATION	3
Calendrier prévisionnel des réunions de service - fin d'année 2025	3
Point d'information relatif au relevé de conclusions signé le 12 juin 2025 à la suite des commissions de suivi du protocole de fin de grève des éditions ICI : instruction possible des demandes concernant la mise en place de la semaine de 4 jours pour les métiers non identifiés initialement.	3
Exploitation :	4
Temps d'ingest à Brest et à Quimper	4
Répartition des UTS au sein de l'antenne France 3 Bretagne	4
Service montage : base sonothèque et musicale	5
Purge mixage et montage à Brest	6
Planification semaine avec un jour férié	7
Organisation de la locale Iroise pendant l'été	7
Rédaction :	8
Activité du JT pour la rentrée	8
Numérique :	9
Point plan d'actions collectif numérique	9
Développement d'An Taol Lagad sur le numérique dont bilan modules numériques An Taol Lagad de l'été	10
POINT 2 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE	10
Aménagements conformément aux dispositions du règlement intérieur	10
Décoration/Aménagement des espaces de travail	11
POINT 3 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES	11
Diversité - Egalité des chances	11
Information sur les contrats en alternance à la rentrée de septembre 2025	11
Santé au travail :	12
Suivi des situations en cours	12
Suivi des absences santé de l'antenne France 3 Bretagne au 30 juin 2025	12
Situation de l'emploi :	12
Départs, postes vacants, mobilités, recrutements	12
Point notification budgétaire 2025	12
Concur :	12
Précisions sur les modalités de prise en charge des factures d'hébergement	12
POINT 4 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE	13
Activité France 3 Bretagne :	13
Suivi de l'activité	13
Grilles d'antenne de septembre 2025	13
Organisation de la journée européenne du patrimoine du 20 septembre 2025	13
Point de suivi des équipes légères	14

POINT 1 : ORGANISATION ET PLANIFICATION

Calendrier prévisionnel des réunions de service - fin d'année 2025

Prochaines		réunions		de		service :
- Collectif de régie :	le	10		septembre	à	14h30
- OPS :	le	23		septembre	à	14h30
- Vidéos / OPV :	le	1 ^{er}		octobre	à	14h30
- Montage :	le	7		octobre	à	14h30
- Scriptes :	le	23		octobre	à	13h00

En ce qui concerne les autres services (assistanat, RH, antenne et finances) des réunions sont organisées régulièrement malgré le fait que les échanges d'informations soient continus, s'agissant de postes sédentaires.

Les supports techniques (maintenance, informatique et encadrement), quant à eux, participent à une réunion hebdomadaire, tous les mercredis à 9h30.

Point d'information relatif au relevé de conclusions signé le 12 juin 2025 à la suite des commissions de suivi du protocole de fin de grève des éditions ICI : instruction possible des demandes concernant la mise en place de la semaine de 4 jours pour les métiers non identifiés initialement.

La direction du réseau s'est réunie avec les organisations syndicales signataires du protocole de sortie de grève de juin dernier, et peut à présent instruire de nouvelles demandes de passage à la semaine de 4 jours, par service, dans le respect des budgets et de la méthodologie décidée.

Jusqu'à présent, étaient concernés les métiers suivants : vidéos, OPS, scriptes, présentateurs-rices, métiers de l'édition et encadrement de rédaction, suite à la mise en place des éditions "Tempo".

Désormais, tous les services, à l'exclusion de ceux dépendant de la direction du réseau (RH et finance), peuvent demander que soit étudié le passage à 4 jours.

La demande collective, par service, devra être adressée à la RH, au chef de service et au directeur régional. La DDMPO (Direction Déléguée aux Moyens et à la Performance Opérationnelle) réalisera l'étude de faisabilité en évaluant les organisations du travail envisageables et si cela peut se faire sans coûts supplémentaires. La décision sera notifiée aux RP en instance de proximité.

Concernant les délais d'instruction de ces demandes, il est difficile de les évaluer : il faut tabler sur plusieurs mois, car cela suppose un travail complexe sur l'impact organisationnel.

Les élus invitent les salariés à en parler entre eux, dans chaque service. Si une majorité semble favorable à la semaine de 4 jours, les élus recommandent aux salariés de mettre le thème à l'ordre du jour de leur réunion de service.

Exploitation :

Temps d'ingest à Brest et à Quimper

Depuis mai, les salariés d'Iroise observent un net ralentissement du réseau informatique entre Brest, Quimper et Rennes, ce qui se traduit concrètement par des temps d'ingest anormalement longs, générant beaucoup de stress lors de la fabrication des sujets.

Le chef de centre indique que le service informatique a relancé la direction du siège le 20 août dernier à propos de ces latences du réseau Orange. Il s'avère que la cause des ralentissements observés découle d'une modification de l'infrastructure du fournisseur, faisant dorénavant transiter les flux entre Rennes, Brest et Quimper par Paris (sic).

France 3 Bretagne, depuis peu, est désigné comme site pilote pour l'utilisation de la technologie réseau "RHD" d'Orange/Bouygues Télécom. Celle-ci est supposée offrir une qualité de service supérieure en débit et en latence, en remplacement des actuels réseaux (publics avec débit augmenté), tout en évitant le "bond" des flux par Paris.

La direction du siège a été sensibilisée au fait que ces réseaux devront prioritairement être déployés entre les implantations de France 3 Bretagne. Des premières visites des opérateurs sont prévues pour les différents sites de l'antenne Bretagne, que ce soit pour la mise à disposition physique de la fibre (Rennes) et/ou l'étude de l'installation des équipements des fournisseurs d'accès (Rennes, Brest, Quimper, Saint-Brieuc et Lorient). On ne connaît pas, à ce jour, le délai pour la mise en œuvre de ces réseaux, on sait simplement qu'il se compte en mois.

Les élus rappellent que la technologie est une chose, mais que le quotidien de ceux qui l'exploitent en est une autre, au moins aussi importante, et que des solutions doivent être rapidement mises en place pour pallier ce problème. Dans l'attente, le chef de centre indique qu'il est recommandé de débiter les ingests le plus tôt possible.

Les élus demandent qu'une communication claire et sans jargon technique soit faite à l'ensemble des collaborateurs de Brest et de Quimper pour expliquer les raisons de ces lenteurs, ainsi que pour rappeler les bonnes pratiques permettant d'accélérer les temps d'acquisition des sources telles qu'Alpha 7 et iPhone nécessitant un temps de transcodage supplémentaire.

Répartition des UTS au sein de l'antenne France 3 Bretagne

Actuellement, la dotation en iPhone pour les UTS se répartit comme suit :

- Rennes : 3 iPhone 15
- Brest : 1 iPhone 12
- Lorient : 1 iPhone 12
- Saint Brieuc : 1 iPhone 11
- Quimper : 1 iPhone 11

Durant la période estivale, deux iPhone 16 ont été livrés et sont en cours de préparation (configuration, équipements périphériques) par le service informatique. Ces deux modèles seront affectés à Rennes, et les autres seront redistribués :

- Rennes : 2 iPhone 16 et 1 iPhone 15
- Brest : 1 iPhone 15
- Lorient : 1 iPhone 15

- Saint Brieuc : 1 iPhone 12
- Quimper : 1 iPhone 12

Les modèles 11, devenus obsolètes, seront retirés du parc de matériel.

Les élus font remarquer que cette répartition n'est pas juste en termes d'équité entre les salariés : la locale et les BEX sont toujours les derniers servis en matière de nouveaux équipements et doivent composer avec des outils vieillissants, voire obsolètes et présentant parfois des problèmes de fonctionnement. (Charge des batteries notamment). A la longue, cela finit par affecter le moral des équipes. Ce sujet avait déjà été évoqué précédemment en IP et il avait été acté qu'il fallait déployer les équipements de manière équitable entre BRI, locale et BEX.

Le chef de centre indique que les supports "informatique" étant basés à Rennes, il est plus simple d'y déployer les nouveaux outils. S'agissant des iPhone 16, on est confrontés à de grosses différences d'utilisation et de configuration qu'on maîtrise mal par rapport aux modèles précédents. Guider un utilisateur à distance pour résoudre un problème risque de s'avérer fastidieux. Les supports peuvent se déplacer dans les sites excentrés, mais cela suppose qu'ils y soient planifiés à l'avance, et fatalement cela manquera de réactivité pour dépanner les utilisateurs. Pour les anciens modèles présentant des soucis d'autonomie, les batteries peuvent être remplacées.

Les élus demandent que les supports soient consultés sur ce sujet. Ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine instance de proximité.

Service montage : base sonothèque et musicale

Actuellement, plusieurs pratiques coexistent pour le stockage et la mise à disposition d'éléments musicaux et sonores à destination des sujets fabriqués par Rennes et la locale Iroise.

A Rennes, les éléments sont stockés sur le NAS fabrication, dans le dossier \Echanges_Montage\00 SONOTHEQUE et disponibles pour tous les utilisateurs y ayant accès. Cet emplacement réseau inclut à la fois une base de musiques et une base de bruitages issues de collections utilisées de longue date (Radio France, Yannick Chevalier, etc.).

A Brest, les utilisateurs disposent soit d'une base personnelle, stockée en répertoire réseau, soit de la sonothèque du mixage.

L'utilisation de Music for Prod, sonothèque musicale, n'est désormais plus possible, car l'environnement Java sous lequel elle tourne n'est plus compatible avec les politiques de sécurité informatique de FranceTV. Cette incompatibilité a été découverte lors de la première utilisation, car les stratégies de sécurité dépendent de la direction informatique du siège qui les applique uniformément sur tout le réseau, sans préavis.

Les élus déplorent que ce type d'action soit mené sans tenir compte des réalités du terrain, pénalisant de ce fait les utilisateurs. Lorsque ce genre de "surprise" est découvert, il est important que toutes les personnes impactées soient prévenues, en même temps, afin de ne pas créer de disparités entre des "sachants" et les autres.

Par ailleurs, cet incident pose la question, d'une part de l'homogénéisation des pratiques en matière de stockage de musiques et de bruitages, et d'autre part de l'indexation de ces éléments. Celle-ci, rappelons-le, est tout aussi utile pour trouver rapidement une illustration sonore correspondant à ce qui est recherché que pour la gestion des droits d'auteurs. Le système de stockage dans des

répertoires réseau partagés tel qu'il est actuellement pratiqué ne répond pas à ces besoins et il serait important de mener une réflexion collective à ce sujet, impliquant le montage et le mixage.

Les élus proposent que ces points soient mis à l'ordre du jour des réunions de services du montage et du mixage pour que les collectifs puissent se positionner et éclairer l'encadrement sur d'éventuelles options à prendre. La direction abonde dans ce sens.

Purge mixage et montage à Brest

Le chef de centre explique que cette purge existe depuis le début pour ne pas saturer le stockage. Depuis la mise en place de la synchro NAS, la profondeur de purge a été réduite. Depuis la fin du mois d'août, ces profondeurs ont été revues pour s'adapter aux besoins.

Les élus rappellent que l'info doit être transmise pour que tout le monde soit au courant, sinon cela génère des tensions, avec notamment des collègues qui sont injustement mis en cause dans la disparition de fichiers purgés automatiquement.

Ils soulignent que la problématique vient entre autres des différences de besoins entre la basse et la haute activité. L'organisation doit être mieux planifiée, entre le chef de centre et les responsables de la locale.

En période de basse activité, les moyens humains sont tels qu'on n'a pas les réponses aux problèmes organisationnels, techniques que l'on rencontre. La direction a imposé ces périodes de basse activité sans organiser le travail. Mais sa responsabilité est bien d'organiser le travail. C'est une source de perte de sens au travail pour de trop nombreux salariés.

Par ailleurs, les élus apprennent que le service de montage va recevoir de nouveaux PC pour le système AVID. Les RP sont surpris qu'on renouvelle le parc à Rennes, alors que celui de Brest n'est renouvelé que depuis un an avec des PC que Rennes a depuis déjà 5 ans. La logique voudrait que l'on installe ces nouveaux ordis à Brest, notamment parce que la station a eu les Z4 bien après Rennes. C'est bien plus facile à Rennes de frapper à la porte des supports de Rennes quand les ordis buggent, que depuis Brest.

Pour la direction, Rennes est pilote sur l'installation de ces machines, il s'agit d'un test pour le réseau france 3. Il n'y aura que 2 ordis déployés. Rennes sera chargé de les mettre en charge, de les malmener. Les déployer à Rennes permettra au référent de Rennes d'intervenir dessus si besoin. Le Chef de centre affirme que les machines de Brest sont d'une génération plus récente que celles de Rennes.

RP : Rennes va servir de crash test. Mais une fois que les machines auront été testées, il faudra commencer le déploiement par Brest. Ainsi, on fait attention à l'humain. Il n'y a que 3 machines à installer à Brest, contre 9 à Rennes.

Chef de centre : La difficulté est qu'il faut installer les mêmes machines sur un même site. Donc tout dépendra de ce que le siège octroiera comme machines.

RP : Il faut faire bénéficier des nouveaux outils à tous, pas toujours commencer par les mêmes, sinon ça crée des iniquités entre salariés. C'est un paramètre qui peut entrer dans la réflexion et les actions du "maintien dans l'emploi" des salariés plus âgés : leur permettre de travailler avec les nouveaux outils (iPhones 16, nouveau banc de montage...) renforce le sentiment d'utilité, de sens au travail.

Planification semaine avec un jour férié

Férié en semaine, du lundi au vendredi au décompte horaire.

Dans la situation où le jour férié tombe sur une journée dans la période du lundi au vendredi, l'usage fait que quand le service de l'UOA planifie le salarié sur le jour férié, ce dernier avait son jour non travaillé (JNT) prévu initialement sur le férié déplacé dans la semaine. A ce titre, le salarié est planifié avec 3 jours de repos, soit 2 JNT et 1 repos hebdomadaire (RH).

L'UOA propose dans le cadre légal du code du travail, au coup par coup, en fonction des besoins éditoriaux, de planifier des salariés 5 jours sur cette semaine de 4 jours avec un férié. En amont, l'UOA demande l'accord du salarié. Nous sommes sur la base du volontariat. Dans ce cas de figure, le volume horaire hebdomadaire passe à 31H12 au lieu de 39H pour une semaine sans jour férié. Par conséquent, dans cette semaine dite réduite, toutes les heures effectuées au-dessus de 31H12 sont considérées comme des heures supplémentaires (indemnissables ou récupérables).

Pour un salarié planifié 5 jours avec un férié dans la semaine du lundi au vendredi, il aura une indemnisation ou une récupération pour le jour férié travaillé. Il aura aussi des heures supplémentaires pour la journée planifiée à la place du JNT qui sont indemnissables ou récupérables.

Férié le week-end, samedi ou dimanche au décompte horaire.

Quand le jour férié tombe un week-end, aucun JNT n'est positionné, mais cela génère un congé flottant supplémentaire (excepté le 1/11 : utilisé en journée de solidarité).

Pour les forfaits jours

Il existe un volant d' « absences - jours fériés ». Si le salarié travaille le jour férié, il pourra poser une « absences - jours fériés » sur une journée de son choix. Si le salarié ne travaille pas sur la journée fériée, il devra poser « absences - jours fériés » sur le férié concerné.

Les élus ont attiré l'attention du service de l'UOA sur l'équité de traitement entre les salariés qui seront positionnés sur une activité à la place de leur JNT dans ces semaines réduites. La direction a dit qu'elle y sera attentive.

Organisation de la locale Iroise pendant l'été

RP : Pourquoi l'édition locale Iroise est-elle fermée l'été alors que d'autres ne le sont pas, comme la Rochelle par exemple ?

Directeur régional : On prend en compte la charge de travail, les temps de repos des uns et des autres, c'est un choix, ça permet de se poser. C'est un temps bénéfique. La question pourra à nouveau être posée au prochain directeur régional.

RP : Les collègues travaillant pour l'actualité en langue bretonne à Iroise ont proposé de réaliser des formats, en prise avec l'actu, pour les réseaux sociaux. Ça a été fait mais les choses n'ont pas été suffisamment balisées, les indications n'étaient pas suffisamment claires. Il faut absolument faire le bilan de ce qui a été fait et savoir ce qui peut être poursuivi.

Directeur régional : Oui, c'est important de structurer les choses si on veut pouvoir capitaliser sur ce qui a été fait. Une réunion sera mise en place en septembre avec les équipes concernées [NDLA : elle a eu lieu début septembre].

Rédaction :

Activité du JT pour la rentrée

Nouveau rédacteur en chef : Pour le moment, je reprends la ligne éditoriale précédente. Je n'ai pas eu le temps de voir tout ce qui se fait en Bretagne, je vais commencer par discuter avec les adjoints. On ne va pas faire plus, on ne va pas faire moins. Je veux consulter en amont tout le monde, tous les services. A la fin septembre, début octobre, on essaiera de faire une réunion éditoriale. On ira à Brest le 8 septembre. On ira dans les BIP la semaine d'après. Au lieu de faire une réunion par mois, je pense qu'il faut thématiser les choses : les municipales, les DEP, les EDR, les formats longs... A partir du 1^{er} sept : "on vous emmène ici" → programme court de découverte ou de patrimoine sur 7mn, fabriqué par FTR, sur la base de sujets déjà faits en région et reboutiqués. La Question du jour va être remplacée par la Question d'Ici : même durée, même format.

Sur le numérique, on essaiera de faire du live, au moins un fois par mois, pour être dehors. Il faudra collaborer entre le numérique et la rédaction. Il faut aussi se permettre de faire des pages spéciales.

Responsable numérique : La régie mobile a été améliorée. Nous avons du nouveau matériel plugable sur le DSNB et sur la 4G... il permet de faire des opérations sur le numérique et la télé. Le Space pourrait être un galop d'essai. Pour les municipales, on pourrait faire un live le matin sur le numérique dans une commune, ce même dispositif servirait le midi pour la télé, l'après-midi un deuxième live et le soir à la télé. J'ai été content de voir tout ce qui avait été fait dans l'été, chacun s'est emparé du projet.

Rédacteur en chef : On a fait l'enregistrement de musique hier au débotté, il n'y a pas eu de problème... Ça n'a pas vocation à être systématisé, mais c'est un exemple de ce qui peut être fait. Être rédacteur en chef c'est être comme un chef d'orchestre : les idées, les initiatives viennent de tout le monde, y compris quand les chefs sont en vacances.

Rédacteur en chef : Selon moi, le management est aussi important que l'éditorial. Je prends le management comme une vraie mission. Cela évite de générer des tensions trop importantes. Ma ligne éditoriale c'est : respect mutuel, délai raisonnable, rien ne se fait sans vous.

RP : C'est en effet très important parce qu'il faut pouvoir déceler ce que l'on appelle "signaux faibles", reflets de mal-être chez les salariés, pour qu'il n'y ait pas de longs arrêts, comme il y en a dans la rédaction en ce moment à Rennes et Iroise.

RP : Quelle est la position du nouveau rédacteur en chef sur la langue bretonne ?

Rédacteur en chef : pour l'instant pas plus pas moins, mais la porte est ouverte. J'ai bien conscience de cette particularité bretonne. Une discussion est prévue le 8 septembre avec le nouveau directeur régional et des salariés d'Iroise.

RP : A la suite de l'arrêt de travail d'une journaliste d'Iroise, l'une des préconisations est de pouvoir diffuser des sujets ATL dans Iroise, pour soulager les journalistes et les monteurs. Ce n'a pas été envisagé par l'ancienne rédactrice en chef. Ce serait bien d'avancer sur ce dossier.

RP : Les salariés demandent à réinvestir les plateaux de télé, la régie, les moyens techniques. La nouvelle régie fly devra être présentée aux salariés et aux représentants du personnel. La réunion du service de régie est le bon endroit pour évoquer la mise en place de ce dispositif. Les élus demandent qu'une session d'information par un formateur occasionnel régional (FOR) local soit proposée à tous les effectifs concernés afin que tous les personnels aient le même niveau d'information et puisse intervenir dessus.

Numérique :

Point plan d'actions collectif numérique

Les élus rappellent que le plan d'action sur le numérique a été remis à l'ordre du jour en juillet à la suite de l'alerte d'une salariée, lors de la réunion de l'équipe de veille locale (EVL). Présentation des modifications du plan d'actions aux élus depuis le mois dernier.

Coordinateur numérique : Le plan d'actions a été modifié (ajouts en vert) : la réunion hebdo du lundi n'est pas idéale pour parler éditorial, une réunion trimestrielle est donc prévue en plus. Cette réunion aura lieu le midi, avec un plateau-repas (sur le temps de travail). L'encadrement de rédaction au complet sera présent pour investir encore plus chaque RCA dans le fonctionnement du numérique. La première aura lieu le 16 septembre 2025.

2 jours consécutifs continus pour les journalistes planifiés au web.

Conjointement, le responsable numérique, le rédac chef, la RRH travaillent sur l'organisation de l'encadrement numérique. Des actions individuelles pour le RCA numérique sont prévues. D'autres actions sont prévues pour les personnes concourant à l'encadrement du numérique, d'autres encore pour le collectif de travail (en cours avec la DDSQVT).

Il faut travailler sur une meilleure répartition du poids de l'encadrement numérique, pour qu'il ne soit pas à la charge d'une seule personne. Il ne faut plus que l'encadrement soit confié pour une seule journée. La direction va faire appel à un RCA numérique du vivier pour assumer le pilotage du web toute la semaine.

Elle précise aussi qu'être de web ce n'est pas forcément être en télétravail. Il faut aussi travailler depuis la station pour faire équipe.

RP : Il faut aussi une bonne transmission entre les pilotes web, s'ils changent, pour homogénéiser les pratiques, les demandes... Il n'y a plus personne à Brest qui travaille quotidiennement pour le web, avez-vous pensé à y remédier ? Ce serait bien d'avoir quelqu'un à Brest en semaine.

Coordinateur numérique : Une CDD travaille souvent au web depuis Brest. Planifier quelqu'un au web à Brest toute la semaine n'est pas simple d'un point de vue organisationnel.

RP : Il faut pouvoir proposer aux salariés d'Iroise de participer au web. De manière pérenne, pas au cas par cas.

Développement d'An Taol Lagad sur le numérique dont bilan modules numériques An Taol Lagad de l'été

Coordinateur numérique : Sous l'impulsion des journalistes bretonnants, on a pu faire une expérimentation cet été, avec les propositions des salariés présents. Le process, le choix et la validation du sujet se sont faits ensemble : envoi des éléments à Rennes pour montage à Rennes, retour vers le journaliste pour vérifier la cohérence de la vidéo (images, com, traduction), puis diffusion par Rennes. Ça a bien fonctionné. L'un des monteurs de Brest va être formé à Adobe Première pour monter ces formats pour les réseaux sociaux.

8 vidéos ont été produites cet été, c'est ¼ des vidéos réalisées cet été à France 3 Bretagne. La vidéo sur le mariage en costume a fait 700 000 vues.

C'est à mettre en parallèle avec l'audience du 12/13 et ses 61 000 téléspectateurs.

Directeur régional : C'est une demande du public, il faut capitaliser sur cette expérimentation.

Coordinateur numérique : Il faut avoir un prévisionnel de ces vidéos, quand les faire, pourquoi...

Directeur régional : Il faudra organiser le séminaire sur la langue bretonne l'année prochaine à Brest. Je me charge de faire la passation de ce sujet avec le nouveau directeur régional.

POINT 2 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE

Aménagements conformément aux dispositions du règlement intérieur

Les salariés ont reçu un courriel de communication interne dans lequel il est rappelé que le règlement intérieur spécifie qu'on ne peut pas déjeuner à son poste de travail.

Les élus souhaitent rappeler qu'il existe des obligations légales concernant les vestiaires et les douches sur l'antenne de France 3 Bretagne. La direction n'a pas le choix.

Le responsable immeubles et moyens généraux explique que la rénovation du réfectoire est bientôt finie (début septembre). Il est établi définitivement au 5ème étage avec une cuisine. Ce niveau accueille aussi une salle de pause, 2 bureaux de la DTSI (direction technique et système information), 2 salles de sieste et les bureaux de l'assistante sociale et de la psychologue.

Le réfectoire a pu être étendu en faisant tomber une cloison légère pour intégrer le surcroît de personnes liées à l'arrivée des personnels d'ICI Armorique. Pour la direction, l'agora peut être utilisée pour y déjeuner avec des plats froids.

Le vestiaire des vidéos/OPS/OPV dans le couloir du mixage du rez-de-chaussée sera agrandi, avec un placard par personne, et un ou 2 en plus. L'opération est prévue courant 2026.

Les élus demandent que les salariés de régie concernés par ce réaménagement puissent être consultés. Par exemple, lors d'une réunion de service avec un renfort, pourquoi pas, du COS IMMO.

Concernant les nouveaux rangements des équipements de protection individuelle (EPI), les RP s'interrogent sur la gestion des EPI et leur prise en compte dans le PAPRI Pact.

Le responsable a planifié la restructuration de la zone reportage au sous-sol, avec un agrandissement en allant ponctionner 30 m² dans l'ancienne réserve du magasin. Cette extension permet l'ajout de placards matériel (Go Pro, UTS...) avec automatisation de l'ouverture, placards d'EPI avec identification claire des contenus en façade extérieure. Les travaux pourraient débuter d'ici la fin de l'année.

A Brest, un placard pour les Alpha 7, UTS et GoPro va être créé dans la salle de départ reportage.

Les élus avertissent de la non-conformité des vestiaires brestois, ou des vestiaires présentateurs en général.

Selon le responsable IMG, à Rennes, le présentateur bénéficie d'un espace dédié dans la rédaction.

Les élus déplorent qu'à Brest, il n'y ait pas de casiers individuels avec EPI, imper, bottes, etc. Les élus proposent de réaliser une visite d'inspection avec un ingénieur CARSAT pour les conseiller sur le réaménagement des espaces dédiés au stockage des EPI.

Décoration/Aménagement des espaces de travail

Les élus regrettent que les salariés ou les services concernés par des aménagements ou des modifications de décoration ne soient pas systématiquement sollicités. Pourtant, le COS IMMO pourrait très bien être réactivé.

Le responsable assure que tous les projets ne sont pas éligibles. Il est parfois nécessaire d'être réactif et opportuniste. Par exemple, nous avons eu l'occasion d'avoir l'expertise d'une décoratrice d'intérieur pour le réaménagement du 5eme. Le forfait auprès du prestataire le comprenait. Autre exemple, nous avons eu l'opportunité d'avoir accès à du mobilier de seconde main gracieusement. Le choix était limité et les délais étaient courts.

Les élus questionnent sur l'option d'installation de plantes vivantes dans les espaces de travail.

Pour le responsable IMG, il n'y a plus de prestation pour l'entretien des plantes vertes dans les emprises de l'antenne de Bretagne. Au-delà de l'aberration écologique, car le prestataire faisait des heures de voitures dans toutes les emprises de la région pour arroser des plantes, le coût est trop important. Il s'interroge aussi sur le risque allergique des salariés avec l'introduction de plantes. Même si les intéressés s'engagent à entretenir leurs plantes et de s'organiser avec leurs collègues pendant leurs absences, il n'est pas convaincu de la pérennité de cette initiative. Si le collectif du service est d'accord, il ne s'y opposera pas, mais il reste circonspect.

POINT 3 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES

Diversité - Egalité des chances

Information sur les contrats en alternance à la rentrée de septembre 2025

2 recrutements en alternance en septembre :

Service numérique : Baptiste Lavanant, chargé d'édition numérique, pour 12 mois, en master 2 à Rennes II (tuteurs : Anthony Masteau et Benoît Thibault) / 120 candidats – 5 entretiens

BRI : Titouan Piron, Journaliste rédacteur reporter, 12 mois, 3ème Année Bachelor journaliste IUT Lannion (tuteurs : Eric Pinault et Hélène Pédech) / 20 candidats – 4 entretiens

Processus de recrutement via le site FTV, entretiens avec le chef de service et les tuteurs.

La recherche continue pour une alternance journaliste en langue bretonne pour 2026.

Les sortants de l'alternance : Antoine Calvez 03/09, Laurène Girard (chargé édition numérique), montage Yoran Creac'h et Eldeline Vollot. Ils sont partis fin août et ont tous été immatriculés FTV.

Santé au travail :

Suivi des situations en cours

Pas de situation en cours

Suivi des absences santé de l'antenne France 3 Bretagne au 30 juin 2025

Point reporté à l'IP du mois de septembre

Situation de l'emploi :

Départs, postes vacants, mobilités, recrutements

- Evocation du poste OPS gelé / pb de planning pour certains OPS
- Possibilité de formation pour DSNG
- Poste monteur : 13 candidatures (statutaires et majoritairement CDD). Entretiens à venir. Date butoir pas encore déterminée, mais on peut raisonnablement penser à une prise de fonction en novembre.

Point notification budgétaire 2025

Selon le directeur régional sur le départ, aucun impact pour la Bretagne que ce soit pour l'exploitation ou les équipes légères. F3 Bretagne reste à 170,2 ETP.

Concur :

Précisions sur les modalités de prise en charge des factures d'hébergement

La direction détaille que pour AirBNB, la facture en bonne et due forme est suffisante. Dans le cas d'une location à un particulier (sans passer par une plateforme), une copie de la pièce d'identité du propriétaire est nécessaire en plus du reçu. Pour plus de précision, R. Turquety est en contact avec la gestion des frais de mission à Lille. Les salariés bretons peuvent le solliciter.

Activité France 3 Bretagne :

Suivi de l'activité

Reconduction de la grille et de ses programmes. Davantage d'émissions de "Homard et cordon bleu" dûes au renforcement de la coproduction. Littoral se poursuit sous sa forme documentaire et a repris des couleurs en termes d'audience.

"Na petra Ta", émission jeunesse en langue bretonne, a reçu la validation de son financement par le CNC. Elle sera en production d'ici la fin de l'année, pour une diffusion à partir de janvier 2026.

Evolution d'une régie fly : une interrogation existe sur les collaborations avec Ici Armorique. "Lundi c'est Rauzy" n'est plus diffusé à l'antenne de la radio. Le produit va devenir un podcast mis en image pour une diffusion sur le numérique. Le travail initié par le collectif de régie et chapeauté par la cheffe de centre adjointe, a été mis en œuvre pour l'élaboration d'un dispositif technique intermédiaire entre DSNG et le car de prod. Ce dispositif doit permettre de sortir avec ou sans la radio, pour du direct ou de l'enregistré, en qualité broadcast. Des essais techniques pour le podcast sont prévus le 15 septembre avec un objectif de production le 6 octobre, mais cette date pourrait être repoussée.

"Le grand BaZH.art" est reconduit. Il y aura un "best of" en décembre. Grilles d'antenne de septembre 2025

Grilles d'antenne de septembre 2025

Evénements :

- 8 septembre mise à l'antenne matinale Ici Armorique.
- La planification de Bali Breizh le 21 septembre dépend des nécessités des créneaux pour les événements sportifs à cette date.
- 24 septembre : Semaine langues régionales (captation Francis Cabrel pour la défense des langues régionales). Une production de "Morgan prod" pilotée par les antennes de Nouvelle Aquitaine.

Organisation de la journée européenne du patrimoine du 20 septembre 2025

Pour la responsable de la communication interne en charge de cette opération, le dispositif n'est pas complètement arrêté.

Organisation. Inscription obligatoire. Liste nominative des invités donnée à l'accueil. Fouille visuelle des sacs pour sécurité. La direction a fait aussi un appel à volontaires fait en juillet auprès des salariés. Il y a déjà plusieurs réponses, mais pas autant que souhaité. Une relance a été prévue.

Sur le principe, un super-guide par groupe avec une quinzaine de personnes et des salariés pour présenter leur métier et leur poste. Les volontaires sont planifiés. Animation sur fond vert souhaitée, présentateur-riche sur plateau JT en fonction des dispos.

Ici Armorique fait aussi ses journées du patrimoine, mais à des horaires différents des nôtres. La direction va relancer Ici Armorique pour s'assurer qu'une visite commune est envisageable.

Point de suivi des équipes légères

Les élus interrogent sur le statut des OPS et des éclairagistes qui génère une différence de rémunération quand ses métiers sont en enregistrement de plateaux ou en production de fabrication en extérieur. Les élus soulignent qu'une solution a pu être trouvée pour les OPS avec une reconnaissance du même statut.

La responsable des ressources humaines affirme avoir repris les fonctions qui étaient appliquées pour les intermittents avant le transfert des équipes légères sur le périmètre breton. Cette situation serait liée à la complexité des activités plus qu'au lieu du tournage. La RRH est prête à étudier une demande écrite précise des élus.

Le poste d'OPS ? Pour la direction, son comblement est toujours en réflexion. Les candidatures ont été peu nombreuses et il existe peut-être des besoins ailleurs sur le réseau. Le nouveau directeur doit reprendre le dossier. Un délai supplémentaire sera certainement nécessaire.

Prochaine réunion des RP : le 18 septembre à Rennes
--

Vos propositions de problématiques et vos questions pour cette réunion sont à adresser à vos RP :

david.merieux@francetv.fr
gwendal.poiron@francetv.fr
isabelle.rettig@francetv.fr
chloe.tempereau@francetv.fr
maylen.villaverde@francetv.fr
anne.arvor@francetv.fr
florence.malesieux@francetv.fr
olivier.melinand@francetv.fr
thierry.rey-suares@francetv.fr
herve.tiercelin@francetv.fr

OU

rp.bretagne@francetv.fr

Numéros utiles

Médecine du travail : rdv à l'initiative du salarié est possible et reste dans un cadre confidentiel.

Rennes, Lorient & Saint Brieuc : 02 99 29 75 85 (D^r Debry)

Brest & Quimper : 02 98 02 81 81 (D^r Pegorie)

Assistances sociales :

Contact tél 0805 035 433 ou mail support.beneficiaire@socialdirect.fr

Adresse mail : <https://francetv.socialdirect.fr/> (code : FTV23)

Psychologue du travail : Océane DOUGUET-URVOIS du cabinet ACCA

06 24 01 44 37 - oceane.dougueturvois@acca.fr

Interlocuteur pour salariés : 0 800 730 870

Interlocuteur pour manager et élu : 0800 730 875

En cas de discrimination : www.allodiscrim.fr code FTV : 1277